

RAPPORT

PAR CONTRÔLE DE LÉGALITÉ : 026-200040509-0220623-DE2022075-DE
en date du 28/06/2022 ; RÉFÉRENCE ACTE : DE2022075

ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE
GESTION DES DÉCHETS

2021

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

UN TERRITOIRE DESSERVI

Le service de collecte des déchets ménagers s'effectue sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans.



L'organisation de la collecte des ordures ménagères

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20220623-DE2022075-DE en date du 23/06/2022 ; REFERENCE ACTE : DE2022075

La collecte des ordures ménagères

La collecte est effectuée en régie sur tout le territoire

	Prestation de service	Type de collecte	Fréquence de collecte	Centre de traitement	Traitement/ exutoire
Crest	Collecte en régie	Points de regroupement+ mise en place de 11 CSE	Centre: collecte 5 fois / semaine Campagne : collecte 1 à 2 fois / semaine	Centre de Valorisation Organique d'Etoile Sur Rhône (Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets Ardèche Drôme)	Centre de Valorisation des déchets résiduels d'Etoile Sur Rhône Compost issu du centre : agriculteurs. Déchets ultimes : ISDND de Châtuzange le Goubet
Aouste-sur-Sye Mirabel-et-Blacons Piégros-la-Clastre Saillans			2 fois / semaine		
Aubenasson Aurel Chastel-Arnaud La Chaudière Espenel Rimon-et-Savel St Benoit en Diois St Sauveur en Diois Vercheny Véronne		Conteneurs semi-enterrés	Fréquences modulées en fonction des saisons : Automne-hiver: 1 fois / semaine Printemps-été : 2 fois / semaine		

Les ordures ménagères collectées

La collecte des ordures ménagères

**TONNAGE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
COLLECTÉES**

3 516,80 tonnes

Zoom sur l'évolution des tonnages d'OM

	ANNEES					Evolution 2017/2021
	2017	2018	2019	2020	2021	%
TONNES	3 903	3 886,62	3 627,92	3 414,04	3 516,80	- 10 %

L'organisation de la collecte du tri sélectif

Collecte sélective : emballages et papiers				Collecte sélective : verre			
Prestations de service	Type de collecte	Fréquence et collecte	Centre de tri	Régie/prestations de service	Type de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire/verrerie
Collecte en régie	Points d'apport volontaire	Variable en fonction de la fréquentation des PAV. En moyenne bimensuelle pendant la saison hivernale à hebdomadaire durant la saison estivale	Portes les Valence SYTRAD	Prestation de service : Société VIAL	Points d'apport volontaire	Variable en fonction de la fréquentation des PAV. En moyenne mensuelle durant la saison hivernale à bi-mensuelle durant la saison estivale	Verrerie de la Bégude (07)

Zoom sur le nombre de colonnes

	Emballages		Papier		Verre	
	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte
Collectif	80	69	74	69	84	69
Camping	13	11	13	11	13	11
Total	93	80	87	80	97	80

ÉVOLUTION DU TONNAGE DU TRI SÉLECTIF COLLECTÉ DEPUIS 2017

+23,27%

Corps plats
(papier, carton)

+40,17 %

Corps creux
(emballage)

+34,23 %

Verre

Zoom les tonnages du tri sélectif

TONNES

	2017	2018	2019	2020	2021
Corps plats papier -carton	341	391,9	379,92	370,49	398,32
Corps creux emballages	143,48	154,78	159,14	167,86	177,90
Verre	719	669,85	714,8	707,88	816,89

Evolution du tonnage en déchèterie

La Communauté de Communes dispose de trois déchèteries : Saillans, Aouste-sur-Sye et Crest.

TONNES					
	2017	2018	2019	2020	2021
Cartons	341,60	368,84	361,43	272,80	290,12
Encombrants – Déchets Industriels Banals	1 145,39	1 245,50	1 205,70	933,00	950,64
Bois	689,00	787,30	835,34	659,60	535,77
Gravats	1 529,00	1 406,19	1 703,44	629,38	1 166,22
Déchets verts	1 183,65	1 644,89	1 581,79	1 505,00	1 579,00

Les cartons des commerçants



Les encombrants

La collecte des encombrants à lieu une fois par mois. Cette dernière est exclusivement destinée aux personnes de plus de 70 ans ou aux personnes handicapées, sur rendez-vous auprès de la CCCPS.

Compostage individuel & collectif

2017

2018

2019

2020

2021

1^{er} projet lancé par un collectif d'habitants avec la création du site Lanvario à Crest

Conventionnement avec une association départementale

L'association accompagne sur la création du 6 nouveaux sites de compostage : le lycée Armorin, Site monté des Mines, etc.

13 sites actifs en 2020

Reprise en régie de la gestion du service et embauche 1/2 ETP sur le développement du projet

TONNAGE ANNUEL ESTIMÉ DE BIODÉCHETS VALORISÉS SUR PLACE

700 kg/an

Site en milieu rural

2,5 t /an

Par site en centre bourg



Crédit photo : compost & territoire

Pour info

La CCCPS vend des composteurs individuels aux habitants du territoire pour le compte du SYTRAD.
En 2021, 21 composteurs individuels ont été vendus au prix unitaire de 30 €.

Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées sont acheminées au Centre de Valorisation Organique du SYTRAD à Etoile sur Rhône depuis l'adhésion en 2020 de l'ensemble du territoire au SYTRAD.

Le traitement du tri sélectif

Corps creux et plats

- La totalité du tri sélectif, corps plats et corps creux, est réceptionnée au centre de tri de Portes les Valence. Ce site est géré par le Syndicat de Traitement Ardèche Drome (SYTRAD)

Verre

- La totalité du verre est acheminé et traité à la verrerie OI Manufacturing de La Bégude en Ardèche.

Modalités d'exploitation du service public

Collecte OM	Traitement OM	Collecte tri sélectif hors verre	Tri et traitement des déchets issus du tri sélectif hors verre	Collecte et transport du verre	Traitement du verre	Gestion déchetterie	Transport et traitement des déchets des déchetteries
Collecte en régie	Délégation du traitement à un syndicat : SYTRAD (CVO Etoile sur Rhône-26)	Collecte en régie	Délégation du traitement à un syndicat : SYTRAD	Prestation de services : VIAL SA	Verrerie OI Manufacturing La Bégude (07)	Régie	Prestation de services ou éco-organisme

Dépenses d'investissement en 2021

■ Remboursement d'emprunt dont CSE ■ Immo corporelle ■ CSE



186 745 €
Investissement

Budget de fonctionnement du service

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20220623-DE2022075-DE
en date du 26/06/2022 REFERENCE ACTE : DE2022075

Finances

- Charges à caractère général
- Charges personnel
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante (SYTRAD)
- Charges exceptionnelles
- Opération d'ordre

- Taxes TEOM
- Dotation et participation
- Produits des services
- Produits exceptionnels
- Atténuations de charges



Pour info

Le financement du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés (budget fonctionnement et investissement) est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) unique de 9,6 %.

Montant des soutiens reçus d'organismes agréés en euros TTC pour la gestion des déchets est en hausse

	2021	2020
CITEO – contrat barème F	113 500 €	113 681 €
OCAD3E	23 543 €	11 453 €
ECO MOBILIER	24 177 €	10 037 €
ECO TLC	0 €	0 €
ECO DDS	2 538 €	2 533 €
OI MANUFACTURING (verre)	17 699 €	16 165 €
FERRAILLE	41 820 €	13 344 €
SYTRAD (recettes filières)	54 954 €	43 576 €
TOTAL	278 231 €	210 789 €

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans *Cœur de Drôme*

15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
www.cccps.fr

